



Harcèlement moral

Par Alisson

Bonjours, je suis séparer du papa de ma fille depuis bientôt 10ans.

Je me suis occuper de ma fille seul sans aucun soutien du père pendant plus de 6ans et à ses 7ans monsieur a refait surface, à commencer à respecter le jugement à la lettre je ne peux lui faire aucun reproche et ce n'est pas là le problème. Voilà cela fait plusieurs moi même je dirais année que je reçois des message de sa part qui me dénigre en tant que mère, un exemple de ses messages: tu est une mère i'digne tu n'est pas apte à t'occuper de ma fille, tu a mauvaise hygiène tu est une sdf qui récupère les habits des autre au lieu de lui acheter du neuf.. Et j'en passe.

Je sais que tout ce qu'il dit est faux et juste pour m'attaquer moi personnellement mais je vous avoir que a force ses message me touche personnellement et je commence à perdre confiance en moi en tant que maman. Il détruit la relation que j'ai avec ma fille car il lui dit la même chose que je suis une mauvaise mère que je n'est pas à faire ce que je fait sur toute situation possible (punition, remontrance ect..)je sais plus quoi faire. Est-ce possible de porter plainte pour harcèlement moral car je vous avoue que a force je vais tomber en dépression. Merci de vos retours.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez porter plainte, mais ça ne servira sans doute à rien.

Vous pouvez bloquer ces messages et surtout ne pas y répondre.

Et pourquoi n'avez vous pas exigé le respect du jugement pendant toutes ces années ? Vous n'aviez pas besoin de la pension alimentaire ?

Par Alisson

Je ne peux pas bloquer ses message car il doit m'en envoyer piur me dire quand et à quel heure il vien chercher ma fille pendant les vacances. J'ai essayer de lui faire respecter le jugement mais il habitais dans le nord et moi dans le sud et puis il me disais toujours qu'il aller venir la chercher et au final il vennais jamais après il l'appeler de temps en temps et puis je suis quelqu'un de trop gentille pour ma fille je ne voulais pas le mettre dans la merde quoi mais la je n'en peux plus vraiment c'est devenu invivable, j'ai tout fait pour ma fille depuis toute ses année toute seul et la retourner la situation et faire le père modele et me faire passer pour la mauvaise mère c'est horrible. Il appel école pour demander un relever d'absence il m'envois la police en prétextant que sa fait 1 mois qu'il n'a pas de nouvelle de ma fille et qu'il y a suspicion quel spot partit à l'étranger alors que ma fille n'a même pas de carte d'identité et que sa faisait qu'une semaine qu'il l'avais pas eu au téléphone j'ai reçu la police chez moi à 00h vous vous rendez compte de tout ce qu'il me fait ? Je comprend pas qu'on puisse pas faire quelque chose je suis désespéré

Par yapasdequoi

J'espère bien que la police n'a rien trouvé à vous reprocher.

Vous pouvez porter plainte aussi, mais comme déjà dit n'espérez pas de miracle.

Vous ne pouvez pas obliger le père à recevoir sa fille, le DVH est un droit, pas un devoir.

Mais il ne peut pas non plus exiger de lui parler au téléphone à tout moment.

Par contre vous pouviez exiger une pension alimentaire. Et il n'est toujours pas trop tard.

Il va falloir saisir à nouveau le JAF pour définir noir sur blanc les horaires et les dates de visite, ainsi qu'un délai (exemple = s'il ne se présente pas dans l'heure qui suit le rendez-vous fixé par le jugement, le DVH est annulé)

Consultez un avocat.